



## Compte-rendu de la CAP des Maîtres assistants des écoles d'architecture Du 30 juin 2009

Présents :

Représentants de l'administration :

Monsieur Oberlis (SPAS-DAG)

Mesdames Cassegrain et El Khal (DAPA)

Directeurs des écoles : madame Seraji (ENSA Paris-Malaquais), de messieurs Bataille (ENSA Nantes) Bobenriether (ENSA Paris-Belleville), Chenot (ENSA Saint Etienne), ainsi que messieurs Herondelle, Deletang et Broustail gestionnaires du corps des maîtres assistants.

Représentants du personnel, mesdames Baty-Tornikian (UNSA) Dupuy (SNEA-CGT), Ravilly (SNEA CGT), messieurs Beseme (UNSA), Camus (CFDT), Jeanmonod (SNESUP-FSU et SUD), Morandi (SNEA-CGT) et P. Weidknet (UNSA).

Après approbation du compte-rendu de la CAP du 23/06/08 et report de celui de la CAP du 8/01/09, remis en séance, la titularisation de mme Tuscher-Dokic avec effet rétroactif au 01/10/2008 reçoit un avis favorable.

La CAP débute par l'examen des promotions de 1<sup>ère</sup> classe en classe exceptionnelle.

M. Oberlis annonce le doublement des postes à pourvoir cette année, ainsi que l'augmentation progressive de ce ratio passé de 2,5 % en 2008, à 5% en 2009 et qui atteindra 7% en 2010 et 9% en 2011. Cette mesure est destinée, compte tenu du nombre de maîtres assistants bloqués au dernier échelon, à résorber les écarts ainsi produits avec d'autres corps de la fonction publique.

Donc 12 postes à pourvoir en classe exceptionnelle, pour 76 candidats, en cette CAP 2009.

Les représentants du personnel siégeant pour les maîtres-assistants de 2<sup>ème</sup> classe se retirent lors de l'examen des promotions de 1<sup>ère</sup> classe en classe exceptionnelle.

Sont promus :

ATR : Bernard Boyer Marseille

HCA : Liliane Dufour Paris-Belleville

SHS Emmanuel Amougou Bordeaux

STA

Dominique Druenne Paris-Belleville

J.P Goulette Toulouse

Nadia Hoyet Versailles

TPCAU

Vincen Cornu Paris-la Villette

Gilles Cusy Montpellier

Philippe Dubois Paris-la Villette

Patrick Rubin marne-la-vallée

VT

Serge Briffaud Bordeaux

Est évoqué le cas d'enseignants qui appartenant à un champ ont développé de nouvelles compétences et sont de ce fait bloqués dans leur avancement. Ces spécificités devraient faire l'objet d'éventuelles demandes de changement de champ disciplinaire auprès du CSSEA.

Avant que les représentants du personnel de classe exceptionnelle ne quittent la salle, sont abordées les questions diverses, en présence des représentants de la 2<sup>ème</sup> classe.

M. Oberlis tient à annoncer aux membres de la CAP « une bonne nouvelle » soit la fusion des corps des maîtres assistants et des professeurs des écoles d'architecture, et la disparition des corps dont les effectifs sont inférieurs à 150 agents. Cette fusion décidée par le gouvernement dans le cadre de la RGPP et de la modernisation de l'Etat devrait se faire très vite.

Pour les enseignants des ENSA, il s'agit de fusionner avec les corps homologues dans l'enseignement supérieur.

M. Oberlis signale que ce sujet est d'ores et déjà sur la table et il annonce « je vais vous solliciter pour faire part de vos propositions, de vos réactions, en mettant le point sur des spécificités... Ce chantier doit rebondir très vite, dès septembre. »

Les représentants du personnel demandent qui est sollicité : la CAP ? ou les organisations syndicales ?  
Le point sur les questions diverses étant terminé, il est procédé à l'examen des promotions de 2<sup>ème</sup> classe en 1<sup>ère</sup> classe.

24 postes sont à pourvoir.

Les représentants CGT du personnel attirent l'attention de la CAP sur la disparité entre les écoles parisiennes et les écoles en région, en terme de pourcentage de professeurs, de maîtres assistants de classe exceptionnelle, voire de MA1. A titre d'exemple, moins d'un tiers des enseignants titulaires de l'école de Normandie (23%) sont MA1, avec la présence d'un seul professeur, alors que Paris-Belleville dispose de 20% de professeurs, de 16% de MA classe exceptionnelle et de 17% de MA1 ; Paris-Malaquais, 23% de professeurs, 12% de MA classe exceptionnelle et 31 % de MA1.

Ces pourcentages sont issus d'une enquête en cours menée par le SNEA destinée au départ à évaluer les situations de précarité dans les écoles.

A la suite des échanges entre l'administration et les représentants du personnel, sont promus :

ATR :

Claude Valentin Nancy

HCA :

Virignie Picon-Lefebvre Paris-Malaquais

Enrico Chapel Toulouse

Xavier Favre Paris-Malaquais

SHS :

Olivier Chadoin Paris-La Villette

Frédéric Luckel Strasbourg

STA :

Sophie Brindel-Beth Marne La vallée

Abelkader Ben Saci Grenoble

Thierry Ciblac Paris-La Villette

Marc Malinowsky Paris-Malaquais

TPCAU :

Thibaud Babled Paris-La Villette

Patrice Bazard Paris-Val de Seine

Albert-Gilles Cohen Paris-la Villette

Pierre-Louis Faloci Paris-Belleville

Pascal Filatre Nantes

Olivier Gahinet Strasbourg

Eric Lapierre Marne la vallée

David Leclerc Versailles

Jean-Claude Léonard Paris-Malaquais

Jean-Yves Quay Lyon

Frank Rambert Marseille

Robert Schlumberger Normandie

VT :

Bernard Davasse Bordeaux

Volker Ziegler Strasbourg.

Pour tout contact, vous pouvez vous adresser aux élus CGT

Sabine DUPUY, pour les promotions à classe exceptionnelle

[dupuy.sabine@neuf.fr](mailto:dupuy.sabine@neuf.fr)

Christian MORANDI, Annaick Ravilly pour les promotions à 1<sup>o</sup> Classe

[christian.morandi@paris-lavillette.archi.fr](mailto:christian.morandi@paris-lavillette.archi.fr)

Paris le 8 juillet 2009